

Démarche de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur dans les crèches municipales

Rennes

Description de l'action

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions municipal d'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments municipaux accueillant des enfants, mis en place depuis 2010.

Entre 2013 et 2014, l'ensemble des crèches municipales ont fait l'objet d'une visite « qualité de l'air intérieur ». Ces visites réalisées par deux agents du service Santé-Environnement avaient pour objet d'évaluer les moyens et pratiques d'aération et ventilation mis en œuvre dans l'établissement, de déceler des sources de contamination éventuelles en fonction de l'usage qu'il était fait des locaux et de leur entretien, afin d'émettre des recommandations permettant de tendre vers une amélioration générale de la qualité de l'air intérieur. Pour 11 de ces 17 établissements, des campagnes d'analyses de l'air intérieur ont également été réalisées entre 2010 et 2014.

À l'issue de la visite de l'ensemble des établissements, une session de formation de deux heures a été réalisée par le service santé-environnement auprès de l'ensemble des responsables d'établissement. Les rapports de visites accompagnés de recommandations leurs ont été remis, de même qu'un guide rédigé en interne intitulé « Qualité de l'air intérieur au sein des crèches municipales – Repères d'aide à la gestion » adapté au contexte rennais, destiné à les accompagner dans la prise en compte de la qualité de l'air intérieur au sein de leur établissement.

Le service Santé Enfance, composé de médecins, d'infirmières, psychologues et d'une assistante sociale, en charge du suivi des enfants dans ces établissements a également été sensibilisé au cours d'une autre session de formation.

z Période

De janvier 2013 à février 2014

z Echelle de territoire concernée

La commune

z Porteur/pilote principal

Ville de Rennes - Service Santé Environnement

z Rôle de la collectivité

Rôle exemplaire de la collectivité dans ses équipements.

z Budget

Contribution de votre collectivité : temps de travail de deux agents du service santé environnement

Principaux partenaires financiers : Ars Bretagne (appel à projet PRSE)

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Le public bénéficiaire de l'action est multiple : enfants, parents et professionnels. Cette action s'adresse à tous, mais il est à souligner que dans les crèches municipales une orientation pour l'accueil prioritaire des enfants issus de milieux sensibles/précaires est donnée.

z Pour plus d'informations

Pauline MORDELET, Chargée de mission santé environnement (Service Santé Environnement – Direction Santé Publique – Handicap – Ville de Rennes), p.mordelet@ville-rennes.fr